



Conseil économique et social

Distr. générale
3 avril 2024
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès
à l'information, la participation du public
au processus décisionnel et l'accès
à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties

Vingt-huitième réunion

Genève, 2-4 juillet 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-huitième réunion

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 2 juillet 2024
à 10 heures

Introduction

La vingt-huitième réunion du Groupe de travail des Parties se tiendra à Genève du 2 au 4 juillet 2024.

Horaires

- Mardi 2 juillet : de 10 heures à 13 heures et de 15 à 18 heures ;
- Mercredi 3 juillet : de 10 heures à 13 heures et de 15 à 18 heures ;
- Jeudi 4 juillet : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Pausés-déjeuner : de 13 heures à 15 heures le mardi et le mercredi et de 12 h 30 à 14 h 30 le jeudi ;
- Pausés-café (selon le temps disponible).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Guerre en Ukraine et application de la Convention.
3. État des ratifications.
4. Questions de fond :
 - a) Séance thématique sur l'accès à la justice ;



- b) Accès à l'information ;
 - c) Participation du public au processus décisionnel ;
 - d) Organismes génétiquement modifiés.
5. Séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales.
6. Procédures et mécanismes :
- a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions ;
 - i) Comité d'examen du respect des dispositions ;
 - ii) Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement ;
 - b) Mécanisme d'établissement de rapports ;
 - c) Renforcement des capacités et sensibilisation.
7. Préparatifs de la huitième session de la Réunion des Parties :
- a) Futur programme de travail ;
 - b) Futurs arrangements financiers ;
 - c) Ordre du jour de la huitième session de la Réunion des Parties ;
 - d) Lieu de la huitième session de la Réunion des Parties.
8. Promotion de la Convention et autres faits nouveaux et éléments pertinents.
9. Exécution du programme de travail pour 2022-2025, y compris les questions financières.
10. Questions diverses.
11. Adoption des conclusions de la réunion.

II. Annotations

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Date et heure : mardi 2 juillet, de 10 heures à 10 h 10

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour de sa vingt-huitième réunion, tel qu'il figure dans le présent document¹.

2. Guerre en Ukraine et application de la Convention

Date et heure : mardi 2 juillet, de 10 h 10 à 10 h 40

Des représentants de l'Ukraine seront invités à communiquer des informations récentes sur les difficultés rencontrées par leur pays dans l'application de la Convention en raison de la guerre déclenchée contre celui-ci par la Fédération de Russie, ainsi que toute autre information pertinente à cet égard. Les délégations souhaiteront peut-être faire des déclarations, selon qu'il conviendra.

¹ Tous les documents relatifs à la réunion pourront être consultés sur le site Web de la Convention, à l'adresse <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Public-Participation/events/387372>.

3. État des ratifications

Date et heure : mardi 2 juillet, de 10 h 40 à 10 h 50

Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état d'avancement des procédures de ratification, d'acceptation, d'approbation et d'adhésion concernant la Convention d'Aarhus et l'amendement à celle-ci. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu ayant trait à ces procédures. Le Groupe de travail devrait prendre note de tout fait nouveau.

4. Questions de fond

a) Séance thématique sur l'accès à la justice

Date et heure : mardi 2 juillet, de 10 h 50 à 13 heures et de 15 heures à 16 heures

Une séance thématique sur l'accès à la justice (de 10 h 50 à 13 heures et de 15 heures à 16 h 10) et un débat sur les travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions (de 15 h 10 à 16 heures) se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour. La séance thématique se tiendra sous forme d'exposés suivis d'un débat général. Les sujets de débat seront fondés sur la décision VII/3 sur la promotion d'un accès effectif à la justice (ECE/MP.PP/2021/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à la Convention à sa septième session (Genève, 18-21 octobre 2021), et sur les principaux résultats des travaux de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice. Le Groupe de travail sera invité à centrer ses débats sur : a) l'accès à la justice pour contester les violations des lois relatives à l'environnement ; b) le rôle des recours collectifs en matière d'environnement. Il examinera également les synergies avec les activités pertinentes menées dans d'autres instances internationales et la coopération entre les ministères de l'environnement et les ministères de la justice. Des représentants des ministères de la justice, des juges, d'autres membres de la magistrature et des juristes spécialisés dans la défense de l'intérêt public en matière d'environnement seront invités à participer à la séance. Le programme provisoire de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

En outre, le Groupe de travail devrait réfléchir aux activités futures dans ce domaine, y compris aux questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Document(s)

Rapport sur les résultats de l'enquête relative aux mesures visant à permettre un accès effectif à la justice en matière d'environnement (ECE/MP.PP/WG.1/2024/11)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Justice (Note de la présidence de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice) (AC/WGP-28/Inf.3)

Provisional programme of the thematic session on access to justice (Programme provisoire de la séance thématique sur l'accès à la justice) (AC/WGP-28/Inf.5)

b) Accès à l'information

Date et heure : mardi 2 juillet, de 16 heures à 16 h 45

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la huitième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information (Genève, 9 et 10 novembre 2023) et des préparatifs concernant la neuvième réunion. Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans ce domaine, y compris aux questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Document(s)

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information sur sa huitième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2024/3)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Information (Note de la présidence de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information) (AC/WGP 28/Inf.1)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

c) Participation du public au processus décisionnel

Date et heure : mardi 2 juillet, de 16 h 45 à 17 h 30

Le Groupe de travail sera informé des préparatifs de la onzième réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel (Genève, 12 et 13 décembre 2024). Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans ce domaine, y compris aux questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Document(s)

Note by the Chair of the Task Force on Public Participation in Decision-making (Note de la présidence de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel) (AC/WGP 28/Inf.2)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

d) Organismes génétiquement modifiés

Date et heure : mardi 2 juillet, de 17 h 30 à 18 heures

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement des procédures de ratification, d'acceptation, d'approbation et d'adhésion concernant l'amendement à la Convention portant sur la participation du public aux décisions concernant la dissémination volontaire dans l'environnement et la mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés. Les délégations seront invitées à signaler tout fait nouveau ou attendu à cet égard. Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quatrième table ronde mondiale conjointe de la Convention d'Aarhus et de la Convention sur la diversité biologique sur la sensibilisation du public, l'éducation, l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (Genève, 11 et 12 décembre 2023). Il devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans ce domaine.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

Rapport sur la quatrième table ronde mondiale conjointe de la Convention d'Aarhus et de la Convention sur la diversité biologique sur la sensibilisation du public, l'éducation, l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (ECE/MP.PP/WG.1/2024/6)

5. Séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : mercredi 3 juillet, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 15 h 30

Une séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales (de 10 heures à 13 heures) et un débat sur les travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions (de 15 heures à 15 h 30) se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour.

La séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales se tiendra sous forme d'exposés suivis d'un débat général. Les sujets de débat seront fondés sur la décision VII/4 sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MP.PP/2021/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à sa septième session, et sur les résultats des séances thématiques précédentes. La séance sera axée sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales concernant : les changements climatiques et l'énergie ; les mécanismes d'échange de droits d'émissions de carbone et les autres mécanismes fondés sur le marché ; les technologies nouvelles ou émergentes, notamment la géo-ingénierie. Les participants recevront également des informations sur : les faits nouveaux pertinents liés à la participation du public aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins ; la participation des parties prenantes dans les institutions financières internationales ; les politiques relatives à la participation des parties prenantes et l'accès à l'information établies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ; les processus relatifs à la participation des parties prenantes et aux objectifs de développement durable. Il est prévu que la question des conflits d'intérêts dans le contexte du processus décisionnel au niveau international soit abordée tout au long des débats. Le programme provisoire de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

En outre, le Groupe de travail devrait discuter des travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

Provisional programme of the thematic session on the promotion of the principles of the Aarhus Convention in international forums (Programme provisoire de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention d'Aarhus dans les instances internationales) (AC/WGP 28/Inf.6)

Note by the Chair of the thematic session on the promotion of the principles of the Aarhus Convention in international forums (Note de la présidence de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention d'Aarhus dans les instances internationales) (AC/WGP 28/Inf.4)

6. Procédures et mécanismes

a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions

i) Comité d'examen du respect des dispositions

Date et heure : mercredi 3 juillet, de 15 h 30 à 16 h 15

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions récemment tenues par le Comité d'examen du respect des dispositions, ainsi que d'autres faits pertinents survenus depuis sa vingt-septième réunion (Genève, 26-28 juin 2023). Il devrait prendre note des informations communiquées.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

Rapports du Comité d'examen du respect des dispositions sur ses réunions depuis la vingt-septième réunion du Groupe de travail des Parties²

Note sur la composition du Comité d'examen du respect des dispositions
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/9)

ii) Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement

Date et heure : mercredi 3 juillet, de 16 h 15 à 17 h 10

Le Groupe de travail sera informé des activités récemment menées par le Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement, ainsi que d'autres faits pertinents survenus depuis sa vingt-septième réunion (Genève, 26-28 juin 2023) et des projets futurs dans ce domaine. Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités prévues.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

b) Mécanisme d'établissement de rapports

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 11 h 30 à 11 h 50

Le secrétariat et les délégations fourniront des informations sur l'état de la soumission des rapports nationaux sur l'application de la Convention depuis la septième session de la Réunion des Parties et sur l'élaboration de ces rapports pour la huitième session de la Réunion des Parties.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

c) Renforcement des capacités et sensibilisation

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 11 h 50 à 12 h 30

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant les activités de renforcement des capacités menées depuis la dernière réunion du Groupe de travail et discuter des travaux à prévoir dans ce domaine.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

² Disponibles à l'adresse <https://unece.org/environment-policy/public-participation/aarhus-convention/compliance-committee-meetings>.

7. Préparatifs de la huitième session de la Réunion des Parties

a) Futur programme de travail

Date et heure : mercredi 3 juillet, de 17 h 10 à 18 heures

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments du programme de travail pour 2026-2029. Il est prévu d'établir la version définitive du projet de document, selon qu'il conviendra, à la lumière des commentaires qui auront été formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-neuvième réunion du Groupe de travail, en vue de son éventuelle adoption à la huitième session de la Réunion des Parties.

Document(s)

Projet d'éléments du programme de travail pour 2026-2029 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/7)

b) Futurs arrangements financiers

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 9 h 30 à 10 h 15

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention, élaboré par le Bureau. Il est prévu d'établir la version définitive du projet de document à la lumière des commentaires qui auront été formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-neuvième réunion du Groupe de travail, en vue de son éventuelle adoption à la huitième session de la Réunion des Parties.

Document(s)

Projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2024/8)

Accompanying document for the draft elements of possible financial arrangements under the Convention (Document d'accompagnement du projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention) (AC/WGP-28/Inf.9)

c) Ordre du jour de la huitième session de la Réunion des Parties

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 10 h 15 à 11 heures

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la huitième session de la Réunion des Parties. Il est prévu d'établir la version définitive du projet de document à la lumière des commentaires qui auront été formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-neuvième réunion du Groupe de travail, en vue de son éventuelle adoption à la huitième session de la Réunion des Parties.

Document(s)

Avant-projet d'ordre du jour provisoire de la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus (ECE/MP.PP/WG.1/2024/10)

Note on the indicative preparatory timeline for the eighth session of the Meeting of the Parties to the Aarhus Convention and the fifth session of the Meeting of the Parties to the Protocol (Note sur le calendrier indicatif de la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus et la cinquième session de la Réunion des Parties au Protocole) (AC/WGP-28/Inf.8)

d) Lieu de la huitième session de la Réunion des Parties

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 11 heures à 11 h 30

Le Groupe de travail sera informé des questions concernant le lieu de la huitième session de la Réunion des Parties.

8. Promotion de la Convention et autres faits nouveaux et éléments pertinents

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 14 h 30 à 15 heures

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant la promotion de la Convention dans d'autres régions et la coopération avec d'autres organisations sur des sujets pertinents.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

9. Exécution du programme de travail pour 2022-2025, y compris les questions financières

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 15 heures à 15 h 55

Le Groupe de travail devrait prendre note des rapports du secrétariat sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 et sur les contributions et les dépenses liées à l'exécution du programme, en tenant compte des débats sur les précédents points de l'ordre du jour. Les États seront encouragés à informer le Groupe de travail des contributions financières qu'ils comptent verser.

Document(s)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025
(ECE/MP.PP/WG.1/2024/4)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à l'exécution du programme de travail au titre de la Convention pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2024/5)

Note on contributions and pledges (Note sur les contributions et les annonces de contributions) (AC/WGP-28/Inf.7)

10. Questions diverses

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 15 h 55 à 16 heures³

Les délégations qui souhaiteraient proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

11. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : jeudi 4 juillet, de 16 h 30 à 17 h 30⁴

Le Groupe de travail examinera et adoptera les conclusions de sa vingt-huitième réunion.

³ Une pause de trente minutes permettra de préparer la liste des conclusions et des décisions.

⁴ Afin d'offrir les mêmes possibilités aux délégations anglophones, francophones et russophones et de réduire la quantité de papier utilisé pour imprimer le projet de rapport, une liste des décisions et des

III. Organisation des travaux

<i>Date</i>	<i>N°</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 2 juillet		
10 heures-10 h 10	1	Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
10 h 10-10 h 40	2	Guerre en Ukraine et application de la Convention
10 h 40-10 h 50	3	État des ratifications
	4	Questions de fond
10 h 50-13 heures et 15 heures-16 heures	4 a)	Séance thématique sur l'accès à la justice
16 heures-16 h 45	4 b)	Accès à l'information
16 h 45-17 h 30	4 c)	Participation du public au processus décisionnel
17 h 30-18 heures	4 d)	Organismes génétiquement modifiés
Mercredi 3 juillet		
10 heures-13 heures et 15 heures-15 h 30	5	Séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales
	6	Procédures et mécanismes
	6 a)	Mécanisme d'examen du respect des dispositions
15 h 30-16 h 15	6 a) i)	Comité d'examen du respect des dispositions
16 h 15-17 h 10	6 a) ii)	Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement
	7	Préparatifs de la huitième session de la Réunion des Parties
17 h 10-18 heures	7 a)	Futur programme de travail
Judi 4 juillet		
9 h 30-10 h 15	7 b)	Futurs arrangements financiers
10 h 15-11 heures	7 c)	Ordre du jour de la huitième session de la Réunion des Parties
11 heures-11 h 30	7 d)	Lieu de la huitième session de la Réunion des Parties
	6	Procédures et mécanismes (<i>suite</i>)
11 h 30-11 h 50	6 b)	Mécanisme d'établissement de rapports
11 h 50-12 h 30	6 c)	Renforcement des capacités et sensibilisation

conclusions découlant de la réunion sera affichée à l'écran environ une heure avant la clôture de la réunion et présentée à l'oral par la présidence pour que les participants puissent bénéficier des services d'interprétation. Cette liste sera distribuée aux participants par courrier électronique après la réunion.

<i>Date</i>	<i>N°</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
14 h 30-15 heures	8	Promotion de la Convention et autres faits nouveaux et éléments pertinents
15 heures-15 h 55	9	Exécution du programme de travail pour 2022-2025, y compris les questions financières
15 h 55-16 heures	10	Questions diverses (l'examen de ce point sera suivi d'une pause de trente minutes qui permettra de préparer la liste des conclusions et des décisions)
16 h 30-17 h 30	11	Adoption des conclusions de la réunion
